Bordereau attestant l'exactitude des informations - PERPIGNAN - 6601 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 15/07/2024 - A2024/005436 - 2010 B 00036 - 324 293 075 - Vectalia Transport Interurbain

VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 157 750 EUROS SIEGE SOCIAL: ZA TOREMILLA – 420 RUE SANTOS DUMONT 66000 PERPIGNAN R.C.S. PERPIGNAN 324 293 075

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 14 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 14 juin, à 12 heures,

La société VECTALIA France, Société par actions simplifiée, dont le siège social est sis : ZA Toremilla, 420 rue Santos Dumont – 66000 Perpignan, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Perpignan sous le numéro 429 198 005,

Prise en la personne de son représentant légal dûment habilité aux présentes,

Associé Unique et Propriétaire de la totalité des 15.775 actions d'une valeur nominale unitaire de 10 euros composant le capital social de la société VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN (ciaprès la « Société »),

1. A exposé ce qui suit:

- Monsieur Jose Luis RUBIO DIAZ DE TUDANCA a décidé, pour des raisons de convenance personnelle, de démissionner des mandats de Directeur Général Délégué qu'il détient dans le Groupe Vectalia en France;
- > Il convient en conséquence d'en prendre acte et de se prononcer sur son remplacement.
- 2. A pris, au siège social de la Société à Perpignan, les décisions suivantes concernant l'ordre du jour ciaprès énoncé :

ORDRE DU JOUR

- toutes décisions relatives à la démission d'un Directeur Général Délégué et à son remplacement ;
- pouvoirs en vue des formalités.

Monsieur Antonio ARIAS PAREDES, Président de la Société, étant absent, la société VECTALIA FRANCE, associé unique de la Société, représentée par Monsieur Alberto LOPEZ, es-qualité de Directeur Général Délégué, est désignée en qualité de Président de séance de la présente réunion, conformément aux dispositions de l'article 14-3 a) des statuts de la Société.

Sont présents :

- Madame Berta BARRERO VAZQUEZ,
- Monsieur Alberto LOPEZ,
- Me Nathalie COUSIN, Avocat,
- Les membres du Comité Social et Economique, régulièrement convoqués.

Le cabinet JULIA EXPERTS & AUDITEURS ASSOCIES, Commissaire aux Comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'Associé Unique, nécessaires à une bonne information, à savoir le rapport du Président ainsi que l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions soumises à l'Associé Unique, ont été régulièrement transmis.

Page 1 sur 2

Le Président de séance indique en outre que les mêmes documents ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité Social et Economique. A la suite de cette communication, le Comité Social et Economique n'a présenté aucune observation.

Lecture est faite du rapport du Président.

La discussion est ouverte puis, personne ne demandant la parole, les décisions suivantes sont prises :

<u>PREMIERE DECISION : Changement de directeur général délégué – nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué - détermination des pouvoirs et fixation de la rémunération du nouveau Directeur Général Délégué</u>

L'Associé Unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Jose Luis RUBIO DIAZ DE TUDANCA de son mandat de Directeur Général Délégué à compter du 30 juin 2024 à minuit, décide, avec effet au 1^{er} juillet 2024, de nommer Madame Berta BARRERO VAZQUEZ, née le 31 août 1975 à Madrid (Espagne), de nationalité espagnole, demeurant : Avenida de Denia n°155, 03015 Alicante (Espagne), en qualité de Directeur Général Délégué de la Société, en remplacement de Monsieur Jose Luis RUBIO DIAZ DE TUDANCA.

Cette nomination est effectuée pour la durée du mandat du Président. En cas de cessation des fonctions du Président, les fonctions et attributions du nouveau Directeur Général Délégué seront maintenues jusqu'à la nomination d'un nouveau Président.

L'Associé Unique **précise en tant que de besoin** que Monsieur Alberto LOPEZ BUENO continue d'exercer ses fonctions de Directeur Général Délégué dans les conditions de sa désignation le 15 novembre 2022.

L'Associé Unique **décide** que Madame Berta BARRERO VAZQUEZ, en sa qualité de Directeur Général Délégué, disposera à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président et exercera son mandat social en conformité avec les dispositions légales et statutaires et notamment avec les dispositions de l'article 12-B « Directeur Général – Directeur Général Délégué » des statuts de la Société ».

L'Associé Unique **décide** que Madame Berta BARRERO VAZQUEZ, en sa qualité de Directeur Général Délégué, ne percevra aucune rémunération au titre de l'exercice de son mandat social. Toutefois, elle sera remboursée de ses frais de représentation et de déplacement sur production de justificatifs.

Madame Berta BARRERO VAZQUEZ indique qu'elle accepte les fonctions de Directeur Général Délégué de la Société et qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

DEUXIEME DECISION : pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique **confère** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités où besoin sera.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée,

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et Associé Unique ainsi que par le nouveau Directeur Général Délégué.

Le Président et Associé Unique

VECTALIA France

Représentée par M. Alberto LOPEZ BUENO

Le Nouveau Directeur Général Délégué i

Madame Berta BARRERO VAZQUEZ

des foratores

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué »